



Photo : Anthony Côté

Sentier d'apprentissage de ski de fond dans le parc de la Coulée.

À la demande d'un professeur d'éducation physique de l'École du Champ-Fleuri, un sentier d'apprentissage de ski de fond a été aménagé dans les sentiers l'Écolière et une courte partie de la Verte pour former une boucle d'un peu plus de 1 km. Ces sentiers sont maintenant partagés avec les activités originales, soit le vélo de montagne, la raquette et la marche. Les utilisateurs sont priés de respecter la consigne sur les affiches installées au milieu du sentier.

La Ville de Prévost consulte la population

La conservation des milieux naturels

Brian Parsons brian.parsons@journaldescitoyens.ca

Mardi soir 2 décembre 2025, quelque 65 citoyens de Prévost se sont réunis à la salle Saint-François-Xavier pour une consultation sur le plan de conservation des milieux naturels de la commune.

La séance de consultation de deux heures comprenait une présentation du déroulement et de l'objectif de celle-ci. Une vision d'un plan de conservation fut présentée élaborant les principes fondamentaux de la conservation ainsi que des pressions et des défis qui jalonnent un tel projet.

La période de question qui a suivi et les échanges en tables rondes animés par des modérateurs a permis un partage des préoccupations et réalités d'un tel Plan. Aucune voix ne

s'est élevée contre la nécessité d'un plan de conservation des milieux naturels. Les coûts élevés et les conséquences négatives de l'inaction ont d'ailleurs été soulignés et les modérateurs ont bien répondu aux préoccupations énoncées, principalement concernant la valeur des propriétés, et ils ont veillé à ce que la discussion reste ciblée et pertinente.

D'autres consultations sont prévues ; pour plus de détails et pour commenter d'ici au 15 janvier 2026, rendez-vous

sur <https://citoyen.ville.prevast.qc.ca/consultation/projets/plan-de-conservation-des-milieux-naturels>

Pour consulter le document de travail et réflexion du Plan de Conservation : <https://citoyen.ville.prevast.qc.ca/storage/app/uploads/public/693/88/ae5/69388eae-52bbd405279336.pdf>



Mots et Mœurs

Gleason Théberge
motsetmoeurs@journaldescitoyens.ca

Le trait d'union, suite

On s'en étonne, croyant que c'est une autre fantaisie du français, mais l'usage du trait d'union ressemble un peu à ce qui arrive en relation de couple, que deux personnes soient toutes deux égales ou que l'une s'efface devant l'autre.

Une précédente chronique a déjà présenté divers mots aux unités soudées parce que leur fonction est modifiée. Celle-ci y ajoute les cas où deux éléments d'une expression sont perçus comme aussi importants l'un que l'autre, comme dans le nom

de la Croix-Rouge, par exemple, qui reprend les deux éléments visuels identifiant l'organisme. Les deux mots sont ainsi mis en évidence, non seulement par la majuscule qui les distingue d'une croix blanche de commémoration, mais aussi par le trait

d'union qui soude l'évocation de l'œuvre humanitaire. On notera que la croix fait allusion à la foi chrétienne, comme son équivalent moyen-oriental, le Croissant-Rouge, rappelle la foi musulmane.

Dans d'autres cas, comme dans un couple où la présence de l'un sous-entend celle de l'autre, des deux éléments un seul est présenté. C'est le cas des verbes utilisés en guise de question ou de conseil : *Veux-tu du dessert?* ou *Penche-toi, et tu pourras mieux voir*. Le trait d'union y est nécessaire parce que ces formes brisent l'habituelle succession du sujet et du verbe que présenteraient les formes *Si tu veux du dessert, prends un fruit* ou *Si tu te penches tu pourras mieux voir*.

Dans le *veux-tu?*, celui qui voudra peut-être est inclus dans la forme *veux*, comme le *vous* le serait dans *voulez-vous?* Ce style de phrase utilisé dans la conversation suppose que celui à qui on parle est nécessairement présent de fait ou virtuellement. *Marchons* ou *venez* sous-entendent de la même manière le *vous* ou le *nous*.

Plus rare parce qu'il relève de la poésie ou de la devinette, le *Qui-suis-je?* leur est semblable; et seuls les *il(s)* et *elle(s)* échappent à cet usage, précisément puisqu'ils ne peuvent désigner que des éléments absents auxquels la conversation ne fait que référence

On notera de plus que dans certaines constructions le trait d'union intervient avec les pronoms qui relèvent du principe spontané plaçant de préférence les

expressions courtes avant les longues. Par exemple, dans la reprise d'une phrase comme *Elle a promis d'apporter son aide à ses amis*, on pourra voir *Son aide, elle la leur a promise*. Dans cette reprise brève, les mots *la* (qui concerne l'aide) et *leur* (qui évoque les amis) ne sauraient en effet être placés ailleurs. Qui comprendrait *Son aide, elle a promis la leur?* Pour la même préférence accordée aux éléments brefs, on verra d'ailleurs *Donne-le-moi*, plutôt que *Donne-moi-le*, parce que *le* est court; et *moi*, prononcé [moa], plus long.

Une dernière occasion d'utiliser le trait d'union est quand un mot est coupé en fin de ligne pour en reporter les lettres finales sur la ligne suivante. Cela ressemble, cette fois, aux brèves séparations des amoureux.

À la recherche du mot perdu

1 2 3 4 5 6
A S T R E S

- 1 - Apollo
- 2 - Saturne
- 3 - Terre
- 4 - Rayons
- 5 - Étoile
- 6 - Spoutnik

1 2 3 4 5 6
A T O C A S

- 1 - Asperge
- 2 - Tarte
- 3 - Oignons
- 4 - Cornichon
- 5 - Aspic
- 6 - Salades

